EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 15/05/2024
Reçu en préfecture le 15/05/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20240506-DEL222024-DE

N° 22/2024

Séance du 6 mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
02/05/2024

Date d'affichage
02/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 mai à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 02/05/2024.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; Mme DERRIEN Véronique .

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric

Etai(ent) non excusé(s) :; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme PAILLARD Elodie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme DERRIEN Véronique

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION PLATEAU RALENTISSEUR

Lors du conseil municipal du 21/12/2023, Mme la Maire avait présenté le résultat de l'étude sur le sécurité routière – RD335 menée en septembre 2023.

Lors du conseil municipal du 22/02/2024, Mme la Maire a proposé de sécuriser dans un premier temps la zone au niveau de la salle des associations et la rue St Clément. Le conseil municipal avait donné un avis favorable

Mme la Maire suggère de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise suivant les devis présentés : soit un total de 24 164,90 € HT

- Plateau ralentisseur : 20 886,90 €
- Marquage au sol : 3 278,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** l'engagement des travaux pour 2024 et dès réception d'acceptation de subventions
- **DONNE** pouvoir à Mme la Maire d'effectuer les démarches administratives auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Ainsi fait et délibéré le 06/05/2024, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)